

TREXpert

Le saviez-vous?

Prochain mandat d'envergure: 4Marketeers design SA en cours de constitution, avec siège à Lucerne. Il s'agit d'une fondation nouvelle; la maison-mère a son siège en Allemagne et elle détient d'autres participations dans plusieurs pays d'Europe.

Le groupe 4Marketeers exerce ses activités dans le domaine de la publicité et du marketing en ligne et propose des formations sur le marketing en ligne.

Pour la phase de lancement de 4Marketeers design SA, la maisonmère allemande engage un directeur/conseil d'administration, M. Arne Müller, qui est chargé de mettre en place les activités commerciales en Suisse

Vous conseillez le directeur et lui prêtez assistance dans l'instauration de l'entreprise et dans les tâches liées aux questions financières et fiscales.

Exercice 1

Expliquez à M. Müller quels sont les documents nécessaires à la constitution d'une société anonyme en Suisse.

Solution

- Inscription (indication de l'entreprise, de son siège/commune politique)
- · Acte constitutif authentique
- Statuts
- Déclaration d'acceptation de la nomination des membres du conseil d'administration
- Déclaration d'acceptation de la nomination de l'organe de révision
- Procès-verbal du conseil d'administration portant sur sa constitution et sur la désignation des personnes disposant du pouvoir de signature
- Attestation bancaire sur le dépôt des apports en espèces
- Déclaration Stampa (doit être disponible sous forme d'acte authentique)
- Déclaration Lex Friedrich
- Contrats d'apports en nature et de reprise de biens, bilans de reprise, listes d'inventaires
- Rapport de fondation et confirmation de révision en cas de fondation par apports en nature
- Déclaration concernant le domicile juridique (rue, numéro de bâtiment, code postal et localité)
- Autorisation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)
- Carte d'identité/pièce d'identité
- · Procuration maison-mère

Exercice 2

Si aucune obligation d'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée ne s'applique, 4Marketeers design SA peut-elle opter pour un assujettissement volontaire?

Solution

Oui, un exploitant d'entreprise qui est exempté de l'assujettissement au sens de l'art. 10 al. 2 LTVA a le droit de renoncer à l'exemption de l'assujettissement (art. 11 LTVA).

Exercice 3

Quels sont les arguments pour et quels sont les arguments contre un assujettissement volontaire à la taxe sur la valeur ajoutée?

Solution

- Pour les destinataires de prestations de services non assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée, lesdites prestations de services augmenteraient de 7,7%.
- Malgré la renonciation à l'exemption de l'impôt, il en résulterait une correction essentielle de l'impôt préalable en raison des prestations exclues du champ de l'impôt.
- Si l'assujetti opte pour l'imposition des prestations exclues du champ de l'impôt, tous les impôts préalables peuvent être déduits.
- La renonciation à l'exemption permettrait de déduire les impôts préalables.
- Il serait même possible de faire valoir un dégrèvement ultérieur de l'impôt.

TREX L'expert fiduciaire 2/2024